# Sans foi ni loi !

**La direction du Réseau multiplie les tests ■ On pourrait penser qu'elle joue aux "apprentis sorciers" ■ Pas du tout, elle articule la mauvaise foi, la preuve avec les accords ■ Et pratique la remise en cause permanente des droits des personnels : projets " GeRS " (Gestion des Ressources en Secteurs) sur la DR Toulouse Ariège Garonne ou " FTU "(Force de Travail Unifiée) sur la DR Limousin Périgord.**

À GUICHET OUVERT

## GeRS...

Les personnels sont considérés comme une variable ajustement. Cette expérience qui consiste à adapter en permanence les organisations de travail en fonction de la force de travail, est menée depuis fin 2017. Au début, elle était circonscrite à quelques Secteurs sur la DR TAG, maintenant étendue à toute la direction.

Le cynisme de nos patrons transparaît clairement dès lors qu'ils commencent à expliquer la philosophie de leur projet. Il découlerait du « *sentiment partagé* » par les agents et les managers d'être en " *réorganisation permanente* ", dû à la fameuse « *méthode de conduite du changement* » qui s'étend sur plusieurs mois. Sauf que le ressenti des collègues ne provient pas de la méthode, mais des absences non remplacées !

La direction voudrait des organisations plus " *agiles* "en écoutant les agents sur leurs contraintes pour lesquelles la Poste se fixe une obligation de résultat ! ? Il s'agirait soi-disant aussi de répondre aux attentes des clients. Si la garantie des 24 mois est supprimée, d'autres les remplaçeront, lesquelles ? Enfin, nos patrons lâchent : " *nous mettons en place de nouvelles organisations de travail qui sont caduques d'emblée car nous n'avons pas la force de travail qui va bien* ". Voilà, enfin c'est dit !

Pour SUD PTT, il est inconcevable qu'un tel projet soit « testé » en catimini. Il remet en cause les 24 mois entre deux réorganisations. Il ne faut pas oublier le contexte dans lequel la décision de ce délai a été prise. Elle faisait partie des 10 mesures d'urgence lors de la crise sociale de 2012...

## Résultats Poste 2018

Ils viennent de tomber. Au Réseau, ils ne sont pas à la hauteur des espérances de nos dirigeants : crédits immo (-25,8 %) et conso (-7,9 %) ainsi que les ventes Courrier/Colis (-2,6 %). Dans ses commentaires, La Poste se donne bonne conscience : " *Campagne de recrutements active pour combler les postes vacants de conseillers bancaires et de chargés de clientèle et consolidation du vivier d'alternants* ". Renversant !

Mieux, elle ajoute : " *Un réseau réorganisé, une efficacité commerciale pénalisée par des vacances d'emplois* ". Sans commentaire !

## ...Et FTU, même combat !

Le laboratoire de la DR Limousin Périgord, quant à lui, a la charge du test " FTU ". Moins de deux ans après l'accord " *Création de fonction de CC Remplaçant* " qui signait l'avis de décès des EAR. A l'époque, SUD PTT avait fait valoir son droit d'opposition sur l'importance de ce service pour le bon fonctionnement des bureaux en assurant des moyens de remplacement sur les Secteurs. Depuis l'accord, le taux du volant a été réduit à un niveau avoisinant les 14%.

Preuve de la casse occasionnée par ces choix économiques de court-terme, La Poste se voit contrainte de recréer ce service. Enfin pas tout à fait ! Elle a donc recours à un grand classique du genre : le volontariat. C'est le postulat officiel pour que les CC aillent travailler sur des Secteurs voisins mais nous connaissons parfaitement la notion de volontariat à La Poste. Encore une fois les personnels sont considérés comme de la chair à canon : " *La répartition des ressources sur le territoire du Réseau du Limousin Périgord fait apparaître des disparités entre les différents Secteurs* ".

Et comme nous l'écrivions dans un précédent tract sur l'opération " mandarine ", ce genre d'initiative n'a rien de locale. Mais dans quel cadre réglementaire vont bosser les CC ? Nos patrons ne veulent pas s'embarrasser de ces " détails ", il faut tirer sur les coûts !

**Pour Sud PTT, ces projets démontrent le double langage de nos patrons.**
**Exigeons le comblement immédiat des positions de travail vacantes.**
**Stoppons la casse !**

Sud PTT
Fédération des activités postales et des télécommunications
**Fédération des activités postales et de télécommunication**
25/27 rue des envierges 75020 Paris tel 01 44 62 12 00 - fax 01 44 62 12 34
mail sudptt@sudptt.fr www.sudptt.org